



Préavis n° 3/13 au Conseil communal

Participation à l'augmentation du capital de SADEC SA

Délégué municipal :
- M. Jean-Christophe de Mestral

Aubonne, le 12 février 2013/JCDM/dg/cdu



TABLE DES MATIERES

1.	<u>BUT DU PREAVIS</u>	3
2.	<u>CONTEXTE</u>	3
3.	<u>MOTIFS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE SADEC SA</u>	5
4.	<u>FINANCEMENT ET AMORTISSEMENT</u>	6
5.	<u>CONCLUSION</u>	7



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. BUT DU PREAVIS

Le présent préavis propose au Conseil communal d'approuver la participation de la commune à l'augmentation du capital de SADEC SA, devant servir à l'acquisition d'actions nominatives de TRIDEL SA.

2. CONTEXTE

2.1 SADEC SA

Rôle

Constituée le 17 mars 1994, SADEC SA, **Société Anonyme** pour le traitement des **Déchets de la Côte**, a pour but la collecte, le transport, le tri, la valorisation, le recyclage, le traitement et l'incinération des déchets urbains, artisanaux, industriels, des boues d'épuration et de tous les autres résidus.

Elle fournit aux communes du périmètre la documentation et les informations nécessaires en matière de gestion, de collecte et de traitement des déchets.

SADEC SA remplit les tâches communales qui lui sont déléguées par les communes en application de la loi vaudoise sur les déchets, du 13 décembre 1989, pour le périmètre de réception de «La Côte».

SADEC SA couvre un périmètre regroupant 60 communes de la Côte et du pied du Jura.



Toutes les communes du périmètre sont actionnaires de SADEC SA. Le capital actions se monte à Fr. 493'500.-- francs, divisé en 4935 actions nominatives de Fr. 100.--.



Tâches

- Offrir un soutien aux communes dans le domaine des déchets.
- Négocier des contrats globaux de matières recyclables telles que : carton, boues d'épuration, ordures ménagères, etc.
- Organiser les centres régionaux pour la collecte des déchets spéciaux et les déchets soumis à contrôle selon l'Ordonnance sur la Restitution, la reprise et l'Élimination des Appareils électriques et électroniques (OREA).
- Organiser la formation des exploitants de déchetterie.
- Planifier les interventions de sensibilisation dans les écoles (COSEDEC).
- Etudier des filières de traitement et d'élimination de déchets (verre, déchets compostables, papier & carton, plate-forme ordures ménagères, etc.).

2.2 TRIDEL SA

Rôle

Créée en juin 1997, TRIDEL SA est une usine de valorisation thermique et électrique de déchets appartenant aux trois périmètres de gestion des déchets que sont :

- GEDREL (Lausanne et la région lausannoise),
- VALORSA (Gros-de-Vaud et l'ouest du canton, de Morges à la Vallée de Joux) et
- STRID (le Nord vaudois).

Son activité consiste à valoriser en énergie les déchets urbains (ménagers et industriels) des 144 communes membres, soit environ 400'000 habitants. L'usine emploie environ 50 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 38 millions de francs par année.

TRIDEL SA ne verse pas de dividende, l'intégralité de son bénéfice est affectée à la réduction de sa dette et aux améliorations environnementales.

Le Conseil d'Administration de TRIDEL SA est composé de 7 membres, dont

- deux représentants pour chaque périmètre actionnaire (STRID – VALORSA – GEDREL) et
- d'un représentant pour la Ville de Lausanne.

TRIDEL SA est une société anonyme reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Lausanne.

TRIDEL SA c'est :

- Une usine d'incinération capable de traiter 144'000 tonnes de déchets par an dans les deux fours d'une puissance totale de 80 MW.
- Un tunnel ferroviaire d'une longueur de 3 km 800 reliant Sébeillon à La Sallaz. 5 convois de 4 wagons circulent chaque jour, permettant un acheminement de 90'000 tonnes de déchets par an au moyen du rail.
- Une galerie technique vers l'usine lausannoise de Pierre-de-Plan permettant le transfert de l'énergie électrique et thermique distribuées à la population lausannoise.



3. MOTIFS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE SADEC SA

Actuellement, l'entier des ordures ménagères (OM) du périmètre SADEC est incinéré à l'usine des Cheneviers/GE.

Dès le 1er janvier 2013 et, découlant d'un accord inter-cantonal Vaud-Genève, les 2/3 des ordures ménagères (OM) produites devront être incinérées par l'UIOM (Unité d'incinération des ordures ménagères) TRIDEL à Lausanne.

Ceci a amené le conseil d'administration de la SADEC à négocier une prise de capital-actions dans la société TRIDEL, permettant d'une part d'être actif au sein de cette société et d'autre part, de pouvoir bénéficier des conditions financières attribuées aux actionnaires, soit un rabais de 15% consenti sur le coût de l'incinération des ordures ménagères.

Pour ce faire des contacts ont été entamés entre les conseils d'administration de TRIDEL SA et de SADEC SA afin d'étudier les conditions d'achat d'actions de TRIDEL SA par la SADEC SA. Dans sa séance du 16 mars 2012, le conseil d'administration de TRIDEL SA validait le principe de cession d'actions des 3 périmètres au bénéfice du périmètre SADEC.

Il convenait de faire approuver le mécanisme de cession des actions et de répartition entre les 4 futurs acteurs par les conseils d'administration concernés, ce qui fut fait lors du 3^{ème} trimestre 2012.

A la suite de ce processus, TRIDEL a défini les modalités de cession et d'achats des actions entre les divers périmètres concernés.

Ce projet fut soumis à l'ensemble des actionnaires SADEC lors des assemblées générales extraordinaires des 3 octobre et 18 décembre dernier. Les communes présentes ont approuvé la proposition du conseil d'administration relatif à l'achat d'actions de TRIDEL SA via la SADEC SA, charge à ces dernières d'obtenir le montant nécessaire au financement.

Actionnariat présent et futur

Le capital-actions de TRIDEL SA est de Fr. 11'000'000.--, divisé en 11'000 actions de Fr. 1'000.-- nominal. Il est, et sera réparti de la manière suivante :

Actionnaires	Situation 2012	Cession envisagées	Situation 2013
GEDREL	5'066 actions	1'050 actions à SADEC	4'016 actions
	5,066 mio		4,016 mio
	46.05 %		36.51 %
VALORSA	4'854 actions	431 actions à SADEC 460 actions à STRID	3'963 actions
	4,854 mio		3,963 mio
	44.13 %		36.03 %
STRID	1'080 actions		1'540 actions
	0,982 mio		1,540 mio
	9.82 %		14.00 %
SADEC			1'481 actions
			1,481 mio
			13.46 %
TOTAL	11 mio		11 mio



Incidences financières

La SADEC SA est financée par les communes actionnaires et elle ne dispose pas des liquidités nécessaires à cette opération. Ce financement devra dès lors être assuré par le biais des 60 communes du périmètre pour le compte de SADEC SA. Seuls les périmètres ont la possibilité d'acquérir des actions TRIDEL SA.

Le mode de calcul de ce financement intercommunal est établi en fonction de la participation actuelle des communes dans le capital de SADEC S.A.

Le capital de SADEC SA se monte à Fr. 493'500.-- réparti en 4935 actions nominatives à Fr. 100.--.

Aubonne détient actuellement 171 actions SADEC S.A., soit 3,47 % du capital.

L'augmentation totale prévue est de Fr. 1'481'000.--. La part d'Aubonne se monte à 3,47 % de ce montant, soit Fr. 51'400.--, ce qui représente 514 nouvelles actions à Fr. 100.-- de nominal. Aubonne détiendra 685 actions après l'augmentation de capital.

Outre le fait que nous deviendrons par l'intermédiaire de SADEC, actionnaire de cette société et de facto acteur des décisions prises par TRIDEL, nous bénéficierons d'un **rabais sur le coût de l'incinération (15%)**.

Compte tenu du tonnage d'ordures incinéré par le périmètre, pondéré par la mise en œuvre de la taxe au sac, nous devrions obtenir un retour sur notre investissement d'ici 2 ans environ.

	Coût de l'incinération de la tonne des déchets ménagers	Rabais actionnaire 15%	Tonnage OM 2011 Périmètre	Rabais annuel OM TRIDEL Périmètre
	Fr. 220.00	Fr. 33.00	23'000.00	Fr. 759'000.00
Coût du financement des actions TRIDEL				Fr. 1'482'800.00
Retour sur financement				Env. 2 ans

En résumé, le financement de l'achat des actions TRIDEL SA par l'intermédiaire d'une augmentation du capital-actions de la société SADEC sera assuré par les communes du périmètre SADEC au prorata des participations au capital actuelles.

4. FINANCEMENT ET AMORTISSEMENT

4.1 Plan des investissements

Cet investissement est prévu sur le plan quinquennal pour un montant de Fr. 60'000.-- en 2013.

4.2 Financement

Le crédit de Fr. 51'400.-- sera financé par la trésorerie courante.

4.3 Amortissement

Les 171 actions SADEC SA actuellement en possession de la commune sont entièrement amorties; les 514 nouvelles actions seront amorties sur une durée de 5 ans.



4.4 Impact sur le compte de fonctionnement

Comme expliqué plus haut, le rabais de 15% qui sera obtenu sur le coût d'incinération à TRIDEL autofinancera cet investissement sur 2 ans environ (env. Fr. 26'000.--/année).

5. CONCLUSION

La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers

- vu le préavis municipal N° 3/13 relatif à "Participation à l'augmentation du capital de SADEC SA",
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

de voter le décret suivant :

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

1. Approuve l'acquisition des actions supplémentaires issues de l'augmentation de capital de SADEC SA;
2. Accorde à la Municipalité un montant de Fr. 51'400.-- pour la réalisation de cette opération;
3. Autorise la Municipalité à amortir cet investissement sur 5 ans;
4. Autorise la Municipalité à financer cet investissement par la trésorerie courante.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 12 février 2013.

Au nom de la Municipalité

La vice-présidente :

La secrétaire:

G. Burnet

J. Carriot

Préavis déposé devant le Conseil communal d'Aubonne en séance du 26 février 2013